

SEMAINE DU 22 OCTOBRE

LE MATIN D'INFORMATION GÉNÉRAL DE L'AGECVM

Au Vieux, ça bounce!

LIBERTÉ AUX LOGICIELS!

MANIFESTATION AU VIEUX!

Le 23 octobre prochain, une manifestation par et pour les étudiant-e-s du Cégep du Vieux-Montréal aura lieu pour un réinvestissement massif en éducation. Ses revendications seront l'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire, l'accessibilité d'un système de service de garde public dans les institutions d'enseignement post-secondaire pour une meilleure conciliation étude-famille, pour la gratuité scolaire et enfin pour l'abolition de la loi 43. Pour l'occasion, il y aura levée de cours pour tou-te-s les étudiant-e-s présent-e-s.

Cette manifestation est prévue en vue d'une hausse des moyens de pression afin de lutter localement pour nos revendications.

Le départ aura lieu au coin des rues Ontario et Sanguinet à 13h30.

NOUVEAU VOTE DE GRÈVE: QUOI ET POURQUOI?

Lors de la dernière Assemblée Générale, les étudiant-e-s présent-e-s ont décidé d'un nouveau vote de grève. Celui-ci aura lieu du mardi 6 novembre au vendredi 9 novembre. Ce vote décidera si le Cégep du Vieux-Montréal participera au mouvement national de grève de 3 jours les 14, 15 et 16 novembre prochains avec un maintien des stages pour ces 3 jours. Ce vote sera précédé d'une campagne d'informations qui s'étalera du 22 octobre au 5 novembre.

Si ces trois jours de grève seront votés dans plusieurs cégeps, c'est dans le cadre d'une escalade des moyens de pression face au gouvernement.

Une grève de trois jours est une façon de prendre action tout en favorisant la conscientisation des étudiants sur les réalités du dégel et des solutions proposées. Il a d'ailleurs été décidé lors de la dernière AG que si, suite aux moyens de pression de cet automne, nous n'avons pas gain de cause, l'AGECVM se positionne en faveur d'une grève générale illimitée pour la session hiver 2008.

L'utilisation de logiciels privés encourageant des méga entreprises comme Microsoft dans le système informatique du cégep a été contestée lors de la dernière Assemblée générale. Un mandat a été déposé afin que le bureau exécutif de l'AGECVM demande au cégep de les remplacer par des logiciels libres tels que FireFox et OpenOffice, qui sont, en plus d'être gratuits, de qualité égale aux logiciels privés en plus d'être compatibles avec tous les fichiers créés à partir de ces logiciels. Cette initiative permettrait aux étudiant-e-s de s'habituer aux logiciels libres, pour briser la dépendance que nous avons envers Microsoft, compagnie s'étant imiscée jusque dans le site Internet du CVM Virtuel. Cette initiative confirme notre opposition à la présence du privé dans les établissements scolaires.

La loi 43, c'est quoi au juste?

Nous entendons souvent parler, lorsqu'il s'agit des revendications du mouvement étudiant, de l'abolition de la "fameuse" loi 43. Si cette loi est inquiétante, c'est surtout parce qu'elle stipule qu'il est interdit à " (une association) de déclarer une grève, de poursuivre une grève ou de participer à une action concertée" sous peine d'amendes pouvant aller de 100\$ à 125 000\$ dépendamment du rôle joué par l'individu ou l'association dans l'"entrave" au maintien de la prestation de travail.

Cette loi a été contestée par le Bureau international du travail, filiale de l'Organisation internationale du travail qui est un organisme de l'ONU ayant "pour vocation de promouvoir la justice sociale et les droits internationalement reconnus de la personne humaine et du travail." Comme elle est totalement antidémocratique, nous prenons action pour montrer notre désaccord par rapport à celle-ci. Nous tenons à souligner que cette loi ne touche pas les étudiant-e-s mais les employé-e-s de la fonction publique tels que nos professeur-e-s.

SOURCES:

Projet de loi 142, Assemblée Nationale,

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2005C43F.PDF>, Québec, 15 décembre 2005

344e rapport du Comité de la liberté syndicale, Bureau international du travail,

<http://www.ilo.org/public/french/standards/reim/gb/docs/gb298/pdf/gb-7-1.pdf>, Grenoble, mars 2007, 365p.

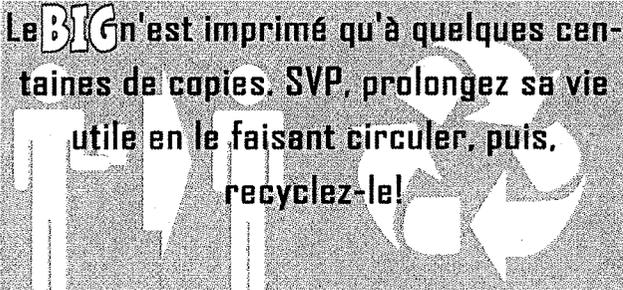
DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE

Depuis 2006, l'Assemblée Nationale a commencé à implanter des Parlements étudiants dans les écoles secondaires par l'entremise de la Fondation Jean-Charles Bonenfant afin "d'éduquer les jeunes à la démocratie". À ce jour, une cinquantaine d'écoles a adopté ce projet, en allant même, dans un cas extrême, jusqu'à dissoudre une association pour la remplacer par un parlement sans préavis. Ce qui est problématique avec ce fonctionnement, c'est qu'il remet les décisions concernant la vie étudiante entre les mains des élu-e-s qui ont, selon leur rôle, un pouvoir inégal. Il empêche également la participation des élèves ne faisant pas partie du parlement lors des décisions prises par celui-ci. D'ailleurs, le projet est souvent forcé par la direction qui a bien entendu un droit de veto sur les décisions prises par le parlement.

Une alternative a heureusement pris forme en 2006 avec la création du projet Démocratie au secondaire (DAS), réalisé par une coalition d'étudiant-e-s du niveau collégial pour promouvoir l'apprentissage de la démocratie directe. Le DAS propose de contribuer à l'éducation citoyenne des jeunes du secondaire en travaillant directement avec eux afin de leur permettre de bâtir leurs propres associations et de les aider à maîtriser la démocratie directe. Cette initiative a été prise dans un plan d'action de l'AGECVM et a eu l'appui de certains membres de l'AECSL de St-Laurent et de l'AGEBdeB de Bois-de-Boulogne.

Il y a un désir réel chez les jeunes du secondaire de s'impliquer dans les décisions qui concernent leurs écoles bien que ça leur soit difficile compte tenu du manque de reconnaissance de la part de l'administration de leurs établissements scolaires, ce qui ajoute à l'importance d'un projet ayant pour but de les soutenir.

Le **BIG** n'est imprimé qu'à quelques centaines de copies. SVP, prolongez sa vie utile en le faisant circuler, puis, recyclez-le!



PROCHAINES RÉUNIONS:

22 OCTOBRE: COMITÉ DE MOBILISATION AU A3.85 À 18H00
24 OCTOBRE: TABLE DE CONCERTATION AU A8.32 À 15H30.

Problèmes avec un-e prof, un-e garda...?

L'AGECVM a la solution pour TOI! Si tu as des problèmes avec ton ou ta professeur-e, si tu te sens victime de sanctions injustifiées, si les gardas te font la vie dure, viens simplement au A3.85 pour rencontrer notre responsable à la pédagogie.

Depuis peu, un dossier sur les incidents avec les gardas a été mis à la disposition de tou-te-s au bureau de la permanence afin d'y inscrire ta plainte.

YO, TOI, TAIMES ÇA ÉCRIRE?

Il t'est possible de t'impliquer dans l'élaboration de ce bulletin d'information génial! Il suffit de prendre contact avec Sarah Piché-Sénécal, responsable à l'information, au local A3.85, ou au 514-335-1915. Nous avons toujours besoin de gens pour aider en ce qui concerne le graphisme, pour publier des textes, et nous sommes toujours prêts à recevoir vos suggestions!

AGECVM

local A3.85



(514) 982-3437 p. 2249

www.cvm.qc.ca/agecvm

Le **BIG** est réalisé par le **CAMI**: Comité d'Action à la Mobilisation et à l'Information.

BIGagecvm@gmail.com

Textes: Sarah Piché-Sénécal

Graphismes: Laurent Levesque et Sarah Piché-Sénécal